

LIVRES

Les abords de la mairie rénovés en conservant les pierres d'origine

La commune d'Ortise poursuit l'aménagement des abords de la mairie. Après le déplacement du monument aux morts, la construction d'un escalier d'accès à la salle des fêtes et la réhabilitation de l'espace Charles-de-Gaule, elle a confié à une entreprise spécialisée le confortement du mur de soutènement derrière le bâtiment municipal.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Geocconcept consultants et le chantier à la SARL Peretti Gros travaux, une entreprise sarthoise.

Commencés à la fin du mois de février, les travaux dureront deux mois. L'entreprise enfoncera des barres de soutènement de 4 ou 5 mètres, injectera du ciment puis posera une plaque d'appui à 25 endroits de ce mur long de 38 mètres.

Elle traitera d'abord un seul point. Une entreprise spécialisée testera alors la solidité du confortement de ce premier ancrage et don-

nera en quelque sorte le feu vert à la réalisation des 24 autres. Préconisée par la maîtrise d'œuvre et retenue par la municipalité, "cette méthode permet de garder les pierres d'origine pendant de nombreuses années supplémentaires", explique

Jean-Luc Millo, maire. La société Peretti effectuera par ailleurs le rejointoiement du mur.

Clôture pour des raisons de sécurité, l'arrière du bâtiment communal pourra ainsi être bientôt de nouveau être accessible. Le coût gé-



Les travaux très spécifiques vont permettre de garder les pierres d'origine de la mairie. PHOTO LE

bal de cette nouvelle tranche de travaux, maîtrise d'œuvre comprise, est évalué à 52 700€, cofinancés par l'État (35%), le Conseil départemental de Corse du Sud (45%) et la commune (20%).

EMMANUEL PERSYN